

Loi de finances 2026 : Quelles conséquences pour les collectivités locales ? - Adelyce

Olivier JOFFROY

Loi de finances 2026 : un véritable tournant budgétaire pour les collectivités territoriales



Loi de finances 2026 : un véritable tournant budgétaire pour les collectivités territoriales

Mis à jour le

- 27 février 2026

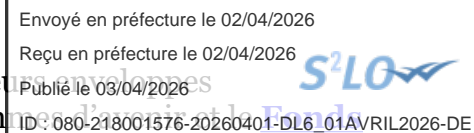
La loi de finances promulguée le 19 février 2026 s'inscrit dans une trajectoire de redressement accéléré des comptes publics. L'ambition est stricte : contenir cette année le déficit à 5 % du PIB, alors même que la dette française dépasse désormais 118 % de la richesse nationale.

Pour 2026, l'effort tricolore va reposer en partie sur une hausse ciblée des prélèvements. Néanmoins, une contribution directe des collectivités locales est également exigée. Elles sont appelées à participer à hauteur de **2 milliards d'euros**.

Pour la fonction publique territoriale, l'exercice qui s'ouvre s'annonce donc délicat, tant en matière de ressources que de [charges](#).

Un effort budgétaire national qui rejaillit sur les territoires

La loi de finances 2026 prévoit de freiner la progression des **dépenses publiques**, avec une



attention particulière portée aux crédits de l'État, hors défense. Plusieurs d'investissement sont revues à la baisse, notamment certains programmes **vert**.

Pour les collectivités, l'environnement financier se démontrera donc moins expansif et les cofinancements potentiellement plus contraints. Dans un contexte où les projets territoriaux dépendent souvent de l'effet levier des **subventions nationales**, ce changement de direction pourrait ralentir certaines dynamiques d'**investissement local**.

Une participation directe des collectivités au redressement des comptes

Les administrations locales ne sont pas concernées de manière indirecte, elles sont explicitement associées à l'effort de redressement.

Plusieurs mesures les impactent :

- Maintien du mécanisme de lissage conjoncturel des recettes fiscales (**Dilico**), imposant une contribution de **740 millions d'euros en 2026**. Les communes en sont toutefois exemptées ;
- Minoration du dédommagement versé au titre de la **réforme des impôts de production**, via l'application d'un coefficient réducteur ;
- Réduction des montants liés à certaines **compensations fiscales**, notamment pour les régions (DTCE) et les communes (DCRTP) ;

Ces ajustements affectent directement l'équilibre budgétaire des exécutifs locaux, en particulier dans les territoires dont les marges fiscales sont déjà limitées.

Fiscalité environnementale : Une pression accrue sur la gestion des déchets

L'augmentation graduelle de la **taxe sur les activités polluantes** (TGAP), supportée par les collectivités pour chaque tonne de déchets traitée, est confirmée jusqu'en 2030.

Pour les **intercommunalités** et **syndicats** compétents en matière de déchets, cette majoration constitue un facteur de tension supplémentaire sur les budgets. Elle renforce la nécessité d'accélérer les stratégies de réduction, de tri et de valorisation, sous peine de voir les coûts de traitement s'alourdir durablement.

Dotations : Stabilité apparente, fragilité réelle

La **dotation globale de fonctionnement** (DGF) est reconduite à l'identique par rapport à 2025 : **27,4 milliards d'euros** en totalité. Cette stabilité apparente masque toutefois une érosion en euros constants, compte tenu de l'inflation et du comportement naturel des charges locales.

Dans le même temps, certaines compensations diminuent, modifiant la structure des **recettes locales**. La neutralité affichée sur la DGF ne signifie donc pas neutralité budgétaire réelle.

Des ajustements fiscaux qui redessinent les marges de

manœuvre locale

La loi de finances 2026 induit un changement notable : la **suppression du lien entre les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et ceux de la taxe foncière**.

Les **communes** retrouvent ainsi une capacité d'action différenciée sur les résidences secondaires, sans impacter la fiscalité des propriétaires occupants permanents. Dans les territoires touristiques ou tendus, ce moyen pourrait devenir stratégique.

Par ailleurs, l'expérimentation sur la recentralisation du **financement du RSA** se poursuit dans les **départements** concernés. Cette prolongation maintient une incertitude sur l'organisation future du financement de l'allocation et sur l'équilibre financier départemental à moyen terme.

Sécurité et reconnaissance des exécutifs locaux

La loi introduit également des **mesures institutionnelles** telles que la création d'un régime assurantiel spécifique couvrant les **dommages liés aux émeutes**, adossé à un fonds de mutualisation.

Une **indemnité annuelle de 500 euros** est par ailleurs instaurée au bénéfice des **maires**. Un signal symbolique alors que de croissantes tensions entourent l'exercice du mandat local.

2026 : une année charnière pour la soutenabilité financière locale

Au-delà des ajustements techniques, la loi de finances 2026 marque une évolution plus organisationnelle. Les collectivités sont désormais pleinement intégrées à la **trajectoire nationale de consolidation budgétaire**.

Pour la fonction publique territoriale, cela implique :

- Un pilotage plus fin des **dépenses de fonctionnement** ;
- Un renforcement de la priorité donnée aux investissements ;
- Une optimisation des leviers fiscaux disponibles ;
- Une nécessité de bien anticiper les impacts réglementaires sur les **budgets sociaux et environnementaux**.

Dans un environnement marqué par une dette élevée et des contraintes durables sur les finances publiques, l'année 2026 pourrait constituer un véritable tournant dans la relation financière entre l'État et les territoires.

Pour les collectivités, l'enjeu ne se limite plus à absorber des ajustements budgétaires. Elles doivent désormais inscrire leur action dans une logique structurelle de soutenabilité, sous surveillance étroite des comptes publics nationaux.